



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :
Fédération Française de Football (FFF)
Caribbean Football Union (CFU)

COntfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre et le dimanche 10 novembre à 9 heures 30, les membres de la Ligue de Football de Martinique se sont réunis en Assemblée Générale Élective à l'Institut Martiniquais du Sport – Quartier Mangot Vulcin – 97232 LE LAMENTIN sur convocation en date du 26 octobre 2024 qui leur a été adressée par le Président, Samuel PEREAU.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Élection des membres du Conseil de Ligue
2. Élection de la délégation de Ligue à l'Assemblée fédérale

La séance est ouverte à 9 heures 30 par Monsieur Samuel PEREAU, Président de la Ligue de Football de Martinique.

Monsieur Samuel PEREAU (Président)

Je tiens à saluer fraternellement tous nos délégués présents ou représentés, Présidentes et Présidents de clubs, délégués représentant les clubs affiliés à la Ligue de Football de Martinique.

Saluer également très sincèrement tous nos amis de la presse qui ont été invités et qui sont présents pour retransmettre cette importante étape de la vie de l'association Ligue de Football.

Je salue évidemment les deux têtes de liste des listes concurrentes dans le cadre de cette élection de renouvellement du Conseil de Ligue :

- La liste « PACT¹ » avec Jocelyn GERMÉ
- La liste « Le Changement Dans La Continuité² » de Monsieur Georges DUQUESNAY

Évidemment, nous saluons la présence et le travail réalisé par la commission de surveillance des opérations électorales (CSOE), présidée par Monsieur René MÉRIL en charge de l'organisation et la supervision des opérations électorales.

Saluer quelques personnalités présentes. En tout cas, en premier lieu, Madame Sofia MALIZIA qui est l'éminente représentante de la CONCACAF qui a été invitée par la Ligue de Football.

¹ PACT : Proximité, Accompagnement des Clubs, Transparence

² « Le changement dans la continuité »

La CONCACAF a désigné un observateur sur invitation de la LFM pour, je le redis, superviser cette importante étape de la vie démocratique de notre institution. Madame Sofia MALIZIA est la Responsable des affaires liées aux associations – 41 associations – de la CONCACAF. Elle est arrivée avant-hier et a déjà pu avoir une séance de travail avec nous sur l'organisation de cette procédure électorale.

Je salue aussi la présence de Maître JOSEPHINE, Huissier de justice, qui est présent avec nous pour s'assurer de la conformité des choses et pour pouvoir retranscrire, en cas de besoin, toute la procédure et le respect des différentes choses qui vont se dérouler aujourd'hui.

Comme vous l'avez compris et cela a toujours été le cas au moment des assemblées générales de Ligue, nous avons un enregistrement in extenso qui, là aussi, très rapidement, permettra à un prestataire de faire le compte rendu des minutes finalement de cette Assemblée générale.

Je ne sais pas si j'ai oublié quelques personnes. On a quelques amis qui nous ont aidés dans l'organisation et la préparation de cette affaire. Saluer évidemment les services de la Ligue de Football avec nos collaborateurs qui sont présents en ce dimanche matin, pour faire en sorte, là aussi, que les choses se passent dans les meilleures conditions possibles.

Je vais, conformément aux dispositions réglementaires, en rappelant quand même – je pense que personne ne m'en voudra – qu'hier soir, il y a quand même eu la victoire du Club Franciscain en finale de la zone Interligue de la Coupe de France féminine qui a battu très largement le Dynamo du Moule (7 buts à 1) et donc est qualifié pour représenter non seulement la Martinique, mais les Antilles-Guyane en 32^{ème} de finale de la Coupe de France féminine.

[Vifs applaudissements]

Merci pour eux.

Conformément aux dispositions de nos statuts, notamment l'article 12.5, le quorum que vous voyez affiché est largement atteint puisque l'Assemblée générale ne peut délibérer qu'avec un quorum minimum de 24 clubs présents sur les 71 de la liste des clubs en règle et du tiers des voix, c'est-à-dire 127 voix. Cela a été très largement atteint à 9 heures 30. Cela va peut-être augmenter entretemps puisqu'à 9 heures 30, nous avons 41 clubs présents et 256 voix donc présents ou représentés.

Sur la présentation de l'ordre du jour, les choses sont assez simples. C'est une Assemblée générale dont l'ordre du jour est unique puisqu'il s'agit de l'élection des membres du Conseil de Ligue. Et il y aura un deuxième vote pour valider la délégation de Ligue qui représentera la Ligue de football de Martinique à l'Assemblée Fédérale.

Il y a à porter à la connaissance de l'Assemblée, quelques « éléments » de dernière minute, mais je vais laisser peut-être tout à l'heure le Président de la CSOE, après avoir présenté les membres de sa commission, intervenir sur un dernier point de litige qui concernait la représentation du club le Good Luck.

Il y a eu une série d'échanges avec la Fédération Française de Football, y compris juste matin, suite à une interpellation de la liste « PACT ». Le Président René MÉRIL va pouvoir donner les éléments que nous avons pu obtenir en dernière minute, en tout cas, oralement, auprès des services de la Fédération.

Je pense avoir balayé un petit peu tout.

Je vais passer la parole à Monsieur René MÉRIL. Mais juste avant, je ne sais pas si Madame Sofia MALIZIA veut dire un petit mot pour saluer. Non. Il y a Monsieur JONATHAN qui est un traducteur professionnel, qui assiste Madame MALIZIA dans la traduction simultanée pour qu'elle puisse bien comprendre tout ce qui se passe.

Je passe la parole à Monsieur René MÉRIL.

1. Élection des membres du Conseil de Ligue

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

Merci Président.

Mesdames et Messieurs les Délégués des clubs,
Mesdames et Messieurs Présidents et les membres,

Permettez-moi déjà de vous saluer ce matin et de vous remercier de votre participation et présence.

Je vais vous présenter les membres de la Commission électorale. À ma droite, Monsieur PHILEMONT-MONTOUT, Monsieur Éric PRIVAT. À ma gauche, Monsieur Alain DÉDÉ et Monsieur Gérard DESCAS.

L'objectif de cette commission étant d'organiser au mieux cette élection et faire au mieux pour que les différents problèmes qui peuvent exister puissent être résolus avant le démarrage de cette Assemblée générale.

Comme le disait le Président, nous avons un problème ce matin avec la représentativité du club le Good Luck. Nous avons insisté pour recevoir une réponse ferme et définitive de la Fédération pour éviter tout problème.

Et ce matin, par téléphone, avec à mes côtés le Président et le Secrétaire Général de la Ligue de Football de Martinique, la Fédération nous a précisé que concernant le Good Luck, l'entité qui représenterait le Good Luck serait la Présidente de la section football.

J'ai averti en ce sens les deux responsables de liste pour informer de cette décision.

J'espère que cette élection se déroulera dans un climat serein.

Je remercie les administratifs de la Ligue de Football qui nous ont aidés, qui nous ont fourni les documents et les informations pour nous permettre de travailler efficacement.

Bonne chance aux deux listes en cours.

Concernant le déroulé du vote. Tout d'abord, quand le vote va débiter, j'appellerai les clubs par ordre alphabétique afin qu'ils puissent déjà passer à l'isoloir et ensuite voter.

Mais avant de passer officiellement au vote, chaque candidat a trois minutes de prise de parole et le tirage au sort que nous avons effectué, a désigné comme premier interlocuteur, Monsieur Jocelyn GERMÉ de la liste « PACT ».

Monsieur Samuel PEREAU (*Président sortant*)

Juste quelques précisions sur les éléments relatifs au vote (le matériel électoral). Les clubs ont reçu des enveloppes avec leur force électorale puisque vous savez que selon les effectifs en licenciés, les clubs ont des puissances électorales qui sont différentes.

Ce sont des bulletins avec un nombre de voix, pas en une seule fois, parce que cela pourrait rompre la confidentialité. Un club qui aurait x voix pourrait être reconnu par le nombre de voix. Il y a un certain nombre de cartons avec un nombre de voix, pour que, dans le décompte, il n'y ait aucune possibilité de reconnaître le club concerné.

[Les deux têtes de liste sont invitées à s'exprimer avant le début de la procédure de vote]

Monsieur Jocelyn GERMÉ (Liste « PACT »)

Mesdames, Messieurs Présidents de clubs,
Mesdames, Messieurs les Officiels,
Bonjour.

Chères Présidentes, Chers Présidents,
Chers amis,

Au cours des trois dernières élections des membres du CDL³ (2012, 2016 et 2020), il n'y a eu qu'une liste autorisée à briguer vos suffrages et c'est au terme d'un débat démocratique tronqué, voire totalement inexistant, qu'ont été désignés des membres de Conseils de Ligue successifs au cours des 12 dernières années.

À l'occasion des élections de cette année, certains ont voulu vous priver du débat démocratique auquel j'ai l'immense privilège de participer aujourd'hui devant vous et avec vous.

Leurs tentatives répétées de rendre inéligible la liste « PACT » se sont révélées vaines et c'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous au nom de cette liste « PACT » que bon nombre d'entre vous ont salué et considéré tout au long des dernières semaines, comme étant l'opportunité d'obtenir un renouveau du football martiniquais et une occasion à saisir pour assurer son développement.

Vous allez être amenés, au cours de cette matinée, à choisir entre ceux qui, en dépit de la dénomination de leur liste, vous proposent l'immobilisme ainsi que de miraculeuses solutions qu'ils ont refusé de chercher au cours des trois dernières mandatures.

12 ans de gouvernance pour creuser le gouffre entre le CDL et les forces vives du football martiniquais. Tous ces bénévoles qui, au quotidien, cherchent des appuis, des solutions pour faire subsister leur club sans un regard, sans une aide réelle des dirigeants de la LFM pour qui, seul compte l'élite, les Martinino, et qui ont fonctionné toutes ces dernières années dans l'irrespect le plus total des valeurs de travail et de solidarité portées par vos clubs.

Votre action dans l'abnégation et la détermination qui vous caractérisent n'ont trouvé aucun soutien de leur part, aucune valeur à leurs yeux.

C'est contre ce système qui nous offre des vessies pour des lanternes que nous avons décidé il y a quelques mois de partir en bataille.

- Restituer aux acteurs de notre football la place qu'ils méritent au cœur du dispositif de réflexion, de décision au Morne Tartenson ;
- Gommer la distanciation installée entre vous et la Direction de la LFM - c'est notre volonté première ;
- Aller à votre rencontre pour vous écouter, connaître vos difficultés, vos aspirations ;

³ CDL : Conseil de la Ligue

- Vous concerter avant décider ;
- Être à vos côtés autant que cela est possible pour vous accompagner dans votre gestion administrative, financière et technique.

En effet, plus nos clubs seront forts, organisés et performants, plus grande sera notre Ligue. Notre Ligue doit être forte pour être en mesure de faire rayonner le football martiniquais dans l'espace géographique, territorial, national, caribéen et international.

Toutes les actions pour parvenir à un football martiniquais capable de tenir durablement sa place, dans notre espace géographique, doivent se faire dans la transparence la plus totale et la plus large.

Fini l'opacité qui vous amène aujourd'hui à choisir vos dirigeants sans connaître la véritable situation financière de notre Ligue, sans connaître la véritable nature de ce que la gouvernance a qualifié de « dépression financière » pour laquelle ils accusent ouvertement les clubs c'est-à-dire vous, et notre Collectivité Territoriale d'en être les responsables.

Pourquoi alors n'avoir pas fait toute la lumière sur cette crise passagère et dérisoire en présentant ne serait-ce que les comptes de la saison 2022-2023 ? Fallait-il donc éviter que vous vous rendiez compte qu'on vous avait menti ?

Fini cette opacité au nom de laquelle on ne vous communique plus les rapports, les procès-verbaux des réunions du CDL, de celle des commissions qui gèrent pourtant le football martiniquais.

Vous aurez droit, avec les nouveaux dirigeants de la LFM, empreints et porteurs de la philosophie PACT : Proximité, Accompagnement des clubs et Transparence, et déterminés à apporter un nouveau souffle à un football martiniquais appartenant à l'ensemble de ses acteurs et dans le respect de toutes et de tous.

Notre démarche s'appuyant sur la légitime concertation des clubs pour décider ensemble des projets et des actions à mettre en place.

Je vous remercie donc de l'attention que vous portez à ma candidature pour donner un nouveau souffle au football martiniquais.

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages.
Votez pour la liste « PACT » conduite par Jocelyn GERMÉ, votre serviteur.

[Applaudissements]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)
Monsieur Georges DUQUESNAY, vous avez également 4 minutes et demie.

Monsieur Georges DUQUESNAY (*Liste « Le changement dans la continuité »*)

Merci Monsieur le Président. Je respecte, moi, le temps qu'on m'a accordé, les 3 minutes. C'est un premier écueil qu'il faudrait déjà relever.

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
Madame, Messieurs,

Merci d'être présents aujourd'hui pour cette élection qui, évidemment est très importante.

Je tiens d'abord à féliciter tous les clubs pour le travail effectué pendant cette mandature d'avoir suivi toutes les actions de la Ligue et d'avoir fait que ces actions soient des réussites. C'est votre réussite avant tout. Nous sommes juste un groupe qui a composé la musique, mais c'est vous qui avez joué la musique.

Je pense à ces 7 000 jeunes que vous avez régulièrement mis sur le terrain, permis de jouer malgré les conditions sanitaires et sociales extrêmement difficiles. Votre engagement, votre travail, il a payé.

Il ne faut pas que l'on vous enlève cela. Il y a eu des actions, vous les avez faites. Dire que rien ne s'est fait, c'est grave.

Je voudrais aussi vous dire que j'ai apprécié énormément, pendant cette mandature, tous les échanges que j'ai pu avoir avec vous. Tous ces échanges fructueux où j'ai pu apporter la plupart du temps des réponses à vos questions, des solutions à vos problèmes. Oui, j'ai été proche de vous, quoi qu'en disent les autres. Vous avez pu fonctionner.

Évidemment, la situation vous la connaissez. C'est une situation financière difficile. Nous ne sommes pas les seuls à avoir des difficultés. Les clubs évidemment, la Ligue, mais aussi les entreprises. On connaît ce débat, on ne va pas le remettre sur la table de façon systématique.

Le bilan c'est votre bilan. Le bilan est solide. Le bilan existe. On ne va pas vous l'enlever. Aussi, fort de ce bilan, j'ai décidé de conduire une liste pour ces élections. J'ai décidé de conduire une liste qui est renouvelée à 50% avec des femmes. Vous savez comment ces femmes, au sein des associations, elles ont un rôle prédominant, fondamental. Elles travaillent, elles sont désintéressées. Elles font avancer le football.

Ma liste vous ressemble. Toutes les composantes du football s'y trouvent sans exception, parce qu'on a appris aussi de l'expérience pour voir que certaines pratiques nécessitaient d'être présentes au Conseil de Ligue.

Nous avons un programme. Il n'est pas fictif. Vous l'avez reçu. Il n'est pas basé sur la destruction, mais sur la construction à partir de bases que nous avons déjà créées avec vous. C'est vous qui les avez mises ces bases. Ce n'est pas moi. On vous a juste donné les ingrédients pour le réussir.

Nous avons une liste qui vous ressemble : des Présidentes, des Présidents, des Secrétaires. Évidemment toutes les composantes de cette liste avec les obligations, les cadres, les arbitres.

Nous avons une liste qui vous ressemble parce qu'elle allie partage, solidarité, dévouement et surtout renouveau et expérience. La Ligue a changé. Nous avons aujourd'hui une Ligue qui est extrêmement compliquée à gérer et cette expérience est nécessaire pour pouvoir continuer le travail commencé. Nous l'avons cette expérience. Nous maîtrisons les outils. Nous maîtrisons les moyens de modernité. Nous avons facilité votre tâche avec les relations Ligue et clubs.

Alors aujourd'hui, faites confiance à cette liste que je conduis et portez vos suffrages sur le changement dans la continuité. Merci encore.

[Applaudissements]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)
Merci Messieurs. Nous allons donc procéder au vote.

Les clubs seront appelés par ordre alphabétique avec un premier temps, un passage à l'isoloir et ensuite, un deuxième temps, le vote.

Vous avez reçu vos enveloppes précisant à la fois le nombre de voix par rapport au nombre de vos licenciés.

Il est bien entendu que le vote va débiter, mais s'il y a des clubs retardataires qui arrivent, ils prendront le train en marche.

On fait rapidement un point, c'est pourquoi j'attends la liste sur le nombre de clubs présents et le nombre de voix, avant de démarrer.

Nous appelons également à nos côtés un scrutateur par liste, sachant qu'ils ont un rôle d'observateur. Par contre, cela ne peut pas être les candidats. Il nous faut donc quatre scrutateurs parmi l'assemblée, qui procéderont avec nous au dépouillement et pour chaque liste, il y aura un observateur qui va vérifier que le dépouillement se passe de manière correcte et légale, bien sûr également sous le contrôle de Maître JOSEPHINE, ici présent.

Concernant le détail du vote, dans les enveloppes qui vous ont été remises, vous allez trouver des bulletins avec des couleurs séparées pour la liste « PACT » et pour la liste « Le changement dans la continuité ».

Les bulletins ayant des couleurs différentes, il ne faut surtout pas les panacher sous cause de nullité.

Pour la liste « PACT », ils sont blancs et pour la liste « Le changement dans la continuité », ils sont verts.

Vous avez une enveloppe de vote dans laquelle vous mettez les couleurs pour la liste que vous soutenez. Il ne faut pas voir apparaître des bulletins de couleur différente. Et n'oubliez pas de mettre la totalité des bulletins qui correspondent à votre nombre de voix. Vous pouvez vérifier également avant de remplir et de poster l'enveloppe, sous cause également de nullité.

Il y a deux isoloirs. J'appelle les clubs par deux et en annonçant ceux qui vont se préparer. Vous avez un isoloir à droite et un isoloir à gauche.

Il manque un dernier scrutateur. Ils sont trois. Y a-t-il une dernière personne qui veut se dévouer ?

Les scrutateurs, asseyez-vous en face, il y a encore de la place. Vous pouvez vous mettre au deuxième rang, comme cela on va pouvoir vous identifier clairement. Et comme je le disais, un observateur pour chaque liste qui se désigne également.

Monsieur EUSTACHE pour la liste « PACT » et Madame BAZABAS pour la liste « Le changement dans la continuité ».

Concernant le détail du vote, puisque nous sommes sur un scrutin de liste bloqué. Le premier tour est organisé, à l'issue duquel est élue la liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

Lorsque l'élection ne comporte que deux listes candidates, l'une d'elles obtiendra nécessairement la majorité absolue des suffrages exprimés. Étant rappelé que les votes nuls ou blancs ainsi que les abstentions ne sont pas comptabilisés dans les suffrages exprimés.

[L'appel nominal des clubs se fait par ordre alphabétique. À l'annonce du nom de leur club, chaque représentant est invité à se rendre à l'isoloir, puis à déposer son bulletin dans l'urne prévue à cet effet]

Monsieur René MÉRIL procède à l'appel nominal des clubs :

Je précise que le premier vote c'est pour le Conseil de Ligue puisque l'autre vote ne pourra se faire qu'à partir de la liste élue.

A.C Vert Pré	a voté
A.S Mòn Pito	a voté
A.S Morne des Esses	a voté
A.S.C Hironnelle	a voté
Aiglon	a voté
Avenir FC	a voté
ASCEF	a voté
Anses d'Arlet F.C	a voté
Assaut	a voté
Association Sport Culture Familly	a voté
Club Colonial	a voté
Club Franciscain	a voté
C.O. Trenelle	a voté
C.S.C. Carbet	a voté
C.S. Belimois	a voté
C.S. Case Pilote	a voté
C.S. Vauclinois	a voté
Casablanca FC	a voté
Éclair	a voté
Club Péléén	a voté
Effort	a voté
Émulation	a voté
Étendard	a voté
Espoir Sainte-Luce	a voté
Essor Préchotin	n'est pas encore arrivé
Étoile	a voté
Éveil Carabin	a voté
Éveil Trois-Ilets	a voté
François Foot	a voté
Excelsior	a voté
F.C Saléens	a voté
F.E.P Monésie	a voté
FAM	a voté
FC Floréal Gladiator	a voté
FC Schœlcher	a voté
G.I.F	a voté
Golden Lion FC	a voté
Gauloise	a voté
Golden Star	a voté
Good Luck	a voté
Gri-Gri Pilotin F.C.	a voté
Inter de Sainte-Anne	a voté
J.S. Marigot	a voté
J.S. Eucalyptus	a voté
Karibbean Osmose	absent
LAC 212	a voté
L'intrépide	a voté

Mawon Futsal	a voté
New Club	a voté
Océanic	a voté
Olympique	a voté
New Star	a voté
P.F.M.	
R.C. Rivière Pilote	a voté
R.C. Saint-Joseph	a voté
Rapid Club	a voté
RC Bokannal	a voté
Real Tartane	a voté
Relève Lamentinoise	a voté
Réveil sportif	a voté
S.C. Lamentinois	a voté
Silver Star	a voté
Solidarité	a voté
Samaritaine	a voté
U.J. Monnerot	a voté
Stade Spiritain	a voté
UJ Redoute	a voté
U.S. Diamantinoise	a voté
U.S. Riveraine	a voté
U.S. Marinoise	a voté
U.S. Robert	a voté

Nous procédons à la clôture du vote puisque l'ensemble des clubs présents ont voté. Sur 71, nous avons 3 clubs absents donc 68 ont voté. Bravo Messieurs et Mesdames.

[Applaudissements]

Nous allons procéder au dépouillement. Les scrutateurs peuvent déjà se rapprocher ainsi que les observateurs.

Nous devons retrouver 68 enveloppes.

[Il est procédé au décompte des bulletins présents dans l'urne. 68 enveloppes sont comptabilisées]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

Le nombre d'enveloppes est conforme au nombre de clubs qui ont voté.

Nous allons donc procéder au dépouillement.

[Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

Nous allons procéder au décompte des voix. On commence dans le même ordre que le passage des candidats.

Pour la liste « PACT » qui compte au fur et à mesure ?

3, 6, 2, 5, 5, 8, 2, 6, 4, 3, 6, 6, 6, 8, 5, 4, 5, 3, 4, 2, 2, 6, 6, 8, 2, 6, 4, 4, 2, 2, 5, 6, 6, 5, 3, 2, 4, 2. Ce qui nous donne un total de 168.

C'est l'Huissier qui nous a donné le décompte des voix, mais on peut recompter après. De toute façon, on va vérifier si on retombe sur le total des voix.

Pour la liste « Le changement dans la continuité ».
5, 5, 6, 6, 8, 3, 6, 5, 8, 1, 2, 2, 5, 8, 5, 2, 6, 4, 2, 6, 5, 2, 4, 2, 8, 5, 2, 6, 5, 3, 3, 4, 2, 3, 4, 8, 5, 5, 6, 6, 4, 5, 3, 4, 2. Soit un total de 201.

Vérifiez avec le nombre de voix. Il manque trois (3) voix.
On recompte. Il n'y avait pas d'enveloppe nulle.

[Il est procédé à un nouveau décompte des voix]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

On commence par la liste de Georges DUQUESNAY que l'on vient de terminer. On fait dans le sens inverse. 2, 4, 3, 5, 4, 6, 6, 5, 5, 8, 4, 3, 2, 4, 3, 3, 5, 6, 2, 5, 8, 2, 4, 2, 5, 6, 2, 4, 6, 2, 5, 8, 5, 2, 2, 1, 8, 5, 6, 3, 8, 6, 6, 5, 5. Ce qui fait 201.

Pour la liste « PACT ».
3, 2, 4, 2, 3, 5, 6, 6, 5, 2, 2, 4, 4, 6, 2, 8, 6, 6, 2, 2, 4, 3, 5, 4, 5, 8, 6, 6, 6, 3, 4, 6, 2, 8, 5, 5, 2, 6. Ce qui donne 168.

Je vais vous demander de revérifier le nombre de voix. On retombe sur le même comptage de 369 voix, alors qu'il devrait y avoir 372 voix exprimées. Il manque 3 voix quelque part et toutes les enveloppes ont été vidées.

[Brouhaha]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

Mais l'écart de voix ne change en aucun cas le vote.
Recompte les voix de tous les clubs présents, s'il te plaît.

On prend un petit temps pour toutes les vérifications et après, si jamais on vérifie, je demanderai aux deux représentants de chaque liste de venir me voir, à côté des scrutateurs. Comme cela s'il faut prendre une décision, on la prendra.

On rappelle que la majorité absolue c'est 185 voix puisque la moitié des suffrages exprimés à savoir 369, c'est 184. Même si je rajoute 3 voix. 372. Cela fait 185 voix. Cela ne change pas grand-chose.

La solution : je pense que c'est quelqu'un qui a voté et qui n'a pas utilisé toutes ses voix. S'il vous plaît, si on peut se rasseoir et faire silence. On va pouvoir trancher.

Je demande à chaque tête de liste, Monsieur GERMÉ et Monsieur DUQUESNAY de venir. Les scrutateurs, vous pouvez rester.

Messieurs, nous avons deux choix : soit on refait tout le vote ou alors le décompte des voix, même si on tient compte des trois voix manquantes, ne change en aucun cas le vote puisque la liste de Monsieur DUQUESNAY a 201 voix et la liste de Monsieur GERMÉ, 168. Même si on rajoute les trois voix, je les mets sur la liste de Monsieur GERMÉ, cela ne change pas le résultat du vote puisque la majorité absolue est de 185 voix et la liste en tête, celle de Monsieur DUQUESNAY est largement au-dessus de la majorité absolue avec 201 voix.

Messieurs, je vous pose la question. Est-ce que l'on valide cette élection compte tenu de l'écart, pour nous éviter de revoter, ce qui ne changera pas forcément la nature du vote ?

Monsieur Jocelyn GERMÉ (*liste « PACT »*)

Écoutez, il y a les voix des Présidents de clubs ou leurs représentants et il y a le droit. Vous êtes le Président de la Commission de surveillance des opérations électorales. Peut-être effectivement que les arguments que vous avancez sont empreints d'une certaine logique et il y a, par la suite, les possibilités que nous aurons, par rapport à cette anomalie que nous retrouvons et qui font partie des règles qui doivent être appliquées, ne serait-ce qu'une voix. Je pourrais emprunter une phrase : ne serait-ce qu'une seule graine dans le désert, on peut toujours garder l'espoir.

Mais maintenant, puisque j'ai la parole, vous permettez, Président, que les 168 voix représentées par le vote des présidents de clubs ou de leurs représentants qui se sont portés sur mon nom et celui de la liste « PACT » soient remerciés de l'intérêt qu'ils ont manifesté pour notre projet.

Je tiens tout particulièrement également à remercier l'ensemble des Présidents de clubs. Je crois que c'est un fait sans précédent. Il n'y avait que trois clubs absents, peut-être excusés.

Et permettez-moi de saluer la victoire, en tout cas, par le nombre de votants, de la liste de Monsieur Georges DUQUESNAY.

C'est la victoire de la démocratie. C'est la victoire d'un projet contre un autre. Nous allons, avec mes colistiers, nous réunir pour pouvoir tirer des enseignements de cette élection et surtout nous allons rester présents, debout, parce que nous nous sommes rendu compte que depuis que nous sommes candidats, depuis quelques semaines, voire quelques mois, il y a eu des changements qui ont été apportés dans la relation entre les clubs et la gouvernance.

Par conséquent, nous nous réjouissons qu'aujourd'hui cela ait été fait et nous souhaitons dorénavant que les clubs soient traités de la même manière avec autant d'intérêt pour ce qui est de la pratique du football en Martinique.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

Monsieur Georges DUQUESNAY (*Liste « Le changement dans la continuité »*)

Merci Jojo pour ces félicitations pour cette victoire. Ce n'était pas la question posée par le Président MÉRIL, mais effectivement, la démocratie a parlé. Ce décompte, certainement, est dû à une erreur matérielle, un des clubs a dû oublier un bulletin dans son enveloppe. Cela arrive à tout le monde.

Et aujourd'hui, je tiens à remercier les 68 clubs présents d'être venus pour pouvoir faire valoir leur voix. Mais c'est avant tout le football qui a gagné.

Je le répète. Nous sommes une famille. Nous sommes là pour travailler ensemble. La porte est ouverte, mes amis, pour le travail. J'ai écouté attentivement les mots de Jojo. Cette ouverture est pour tous : les Présidents de clubs, les amis de la liste « PACT », évidemment les Présidents et leurs représentants pour pouvoir faire avancer ce football qui a déjà commencé et qui continuera.

Merci encore à vous tous et Président MÉRIL, je pense que cette erreur matérielle ne nécessite pas que l'on fasse un vote supplémentaire. Merci.

[Applaudissements]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

Merci Mesdames et Messieurs.

Je remercie les deux têtes de liste de leur fairplay et de la sérénité dégagée. Je crois qu'aujourd'hui c'est le football qui gagne.

Et je déclare élu Président de la Ligue régionale de foot de Martinique, Monsieur Georges DUSQUESNAY.

Liste « PACT » Tête de liste : Jocelyn GERMÉ	168
Liste « Le changement dans la continuité » Tête de liste : Georges DUQUESNAY	201

- **Monsieur Georges DUQUESNAY est élu Président de la Ligue de football de Martinique**

[Applaudissements]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

Je dirais que le vote n'est pas terminé puisque nous avons le vote de la délégation des représentants auprès de la Fédération française de football.

2. Élection de la délégation de Ligue à l'Assemblée fédérale

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

La liste de Monsieur Georges DUQUESNAY ayant été élue, ce sont les deux représentants de la liste DUQUESNAY qui seront soumis à vos votes.

Ne partez pas parce que nous avons un deuxième vote qui est obligatoire, même s'il ne concerne que des candidats désignés puisque je rappelle que les textes fédéraux précisent que sont désignés les délégués auprès de la FFF : le Président de la liste élue et un deuxième membre. Ce vote est obligatoirement à bulletin secret.

On vous a remis en début de séance les votes pour les délégués. Vous ne prenez que les délégués de la liste DUQUESNAY pour la totalité des bulletins. Pour ceux qui ont plusieurs bulletins, s'il vous plaît, la totalité des bulletins. Donc bien vérifier qu'il ne vous en reste pas un qui traîne quelque part.

Les deux représentants désignés par la liste DUQUESNAY pour nous représenter au niveau de la FFF sont **Monsieur Georges DUQUESNAY et Monsieur Jean-Claude VARRU.**

Par contre, ce n'est pas la peine de passer par l'isoloir puisqu'il n'y a qu'un seul bulletin. Nous en avons discuté et je crois que c'est une amélioration à apporter pour les prochaines fois pour que l'on n'ait pas, à nouveau, ce simulacre de vote.

Même chose. J'appelle les clubs les uns après les autres.

A.C Vert Pré	a voté
A.S Morne des Esses	a voté
A.S Mòn Pito	a voté

A.S.C Hirondelle	a voté
Aiglon	a voté
Anses d'Arlet F.C	a voté
ASCEF	a voté
Avenir FC	a voté
Assaut	
Association Sport Culture Familly	
Club Colonial	
Club Fransiscain	a voté
C.O. Trenelle	
C.S.C. Carbet	a voté
C.S. Belimois	a voté
C.S. Case Pilote	a voté
C.S. Vauclinois	a voté
Casablanca FC	a voté
Éclair	a voté
Club Péléen	a voté
Effort	
Émulation	a voté
Étendard	
Espoir Sainte-Luce	
Essor Préchotin	n'est pas là
Étoile	a voté
Éveil Carabin	a voté
Éveil Trois-Ilets	a voté
François Foot	
Excelsior	a voté
F.C Saléens	a voté
F.E.P Monésie	a voté
FAM	a voté
FC Floréal Gladiator	
FC Schœlcher	
G.I.F	a voté
Golden Lion FC	a voté
Gauloise	a voté
Golden Star	a voté
Good Luck	a voté
Gri-Gri Pilotin F.C.	Il est reparti ? Non exprimé
Inter de Sainte-Anne	a voté
J.S. Marigot	a voté
J.S. Eucalyptus	a voté
LAC 212	
L'intrépide	a voté
Mawon Futsal	a voté
New Club	a voté
New Star	a voté
Océanic	a voté
Olympique	a voté
R.C. Rivière Pilote	
R.C. Saint-Joseph	a voté
Rapid Club	
RC Bokannal	
Real Tartane	a voté
Relève lamentinoise	a voté
Réveil sportif	a voté

S.C. Lamentinois	a voté
Silver Star	a voté
Solidarité	a voté
Samaritaine	a voté
U.J. Monnerot	a voté
Stade Spiritain	a voté
UJ Redoute	a voté
U.S. Diamantinoise	a voté
U.S. Riveraine	a voté
U.S. Marinoise	a voté
U.S. Robert	a voté

Merci Mesdames et Messieurs. Nous avons 67 votants parce que le Gri-Gri Pilotin ne s'est pas exprimé.

Les scrutateurs. Bis repetita.

*[Il est procédé au décompte des bulletins présents dans l'urne.
67 enveloppes sont comptabilisées]*

[Il est procédé au dépouillement des bulletins de vote et au décompte des voix]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

Sur le nombre d'enveloppes exprimées (67), nous avons 8 votes blancs et 8 votes annulés. Il reste 51 enveloppes. 24 et 27. C'est bon on retombe sur le total d'enveloppes.

On va procéder au nombre de voix exprimées.

Deux personnes qui vérifient le comptage.

2, 3, 2, 8, 1, 5, 8, 8, 5, 2, 2, 6, 6, 8, 5, 2, 4, 5, 2, 4, 6, 3, 4, 2, 6, 5, 2, 5, 8, 2, 8, 8, 3, 6, 6, 2, 2, 6, 3, 5, 3, 3, 4, 4, 2, 6, 2, 8, 5, 5, 6, 6, 4, 6, 4, 5, 6, 4, 3, 2, 5, 6 donc **279 voix**.

➤ **Monsieur Georges DUQUESNAY et Monsieur Jean-Claude VARRU sont désignés représentants de la Ligue de football de la Martinique à la FFF**

Je vous demande également de les applaudir.

[Applaudissements]

Monsieur René MÉRIL (*Président Commission de surveillance des opérations électorales*)

Mesdames et Messieurs, l'élection est maintenant terminée.

Je repasse la parole au nouveau Président de la Ligue régionale et cette fois-ci non plus en tant que Président de la Commission électorale, mais en tant que Président du Comité territorial olympique et sportif de Martinique.

Permettez-moi, Messieurs et Dames, de vous remercier à la fois de votre présence, de la qualité des échanges et de la sérénité et du respect manifesté pendant toute cette Assemblée générale électorale.

Je remercie sincèrement les représentants des deux Ligues qui ont travaillé avec nous, les membres de la Ligue et mes collaborateurs au niveau de la commission électorale.

Et Monsieur le Président, tous mes encouragements parce que la période est difficile, mais comme je le disais tout à l'heure, c'est le foot qui gagne. C'est vrai, il y a une liste qui a gagné, mais c'est tous ensemble que nous arriverons à mettre en place et à relever des défis.

Président.

[Applaudissements]

Monsieur Georges DUQUESNAY (*Président de la Ligue de Football de Martinique*)

Merci Président. Vous me connaissez, je ne suis pas un homme de discours, je suis un homme de travail et je tiens à rappeler quelque chose d'important. Le football, c'est une famille. Aujourd'hui, il y a eu des élections. Il fallait voter pour une liste. Cela a été fait. C'est terminé. Nous sommes une famille. J'insiste. Il n'y a pas deux clans dans le football. La porte est ouverte à tous pour travailler. Personne n'a la science infuse. Vous avez tous votre mot à dire. Vous avez tous des idées et nous travaillerons ensemble.

Pour ce faire, je vous propose très rapidement de tous vous contacter pour pouvoir recréer ce football, le remettre ensemble. J'invite mes amis de la liste « PACT » à venir nous voir parce que la porte est ouverte. J'insiste. Tous sans exception.

Merci à tous. Le travail continue. Il continue surtout et grâce à vous. Merci.

[Applaudissements]

Chers amis, je souhaite peut-être faire des précisions si jamais cela n'a pas été assez clair dans mon discours précédent. Il y avait une liste qui était concurrente à la liste « Le changement dans la continuité ». Ce sont des dirigeants de clubs qui œuvrent pour le football. Il n'y a pas de raison de les exclure de la vie du football. Je répète, la porte est ouverte pour ces personnes et il n'y aura aucune différence. Nous sommes une famille.

[Applaudissements]

Monsieur Alain DEDE

Juste un petit mot pour vous demander : vos applaudissements pour le 6^{ème} Président de la Ligue de Football de la Martinique, Monsieur Samuel PEREAU.

[Applaudissements]

Et également les félicitations pour le 7^{ème} Président, Monsieur DUQUESNAY.

[Applaudissements]

Monsieur Samuel PEREAU (*Président sortant*)

On ne parle pas après le Président, mais la passation de pouvoir n'est pas complètement faite puisque c'est dans les quinze jours qui viennent que l'on va s'organiser pour passer officiellement.

On invite les uns et les autres à prendre un petit rafraîchissement et je remercie le personnel de la Ligue qui a beaucoup œuvré pour la bonne organisation de cette affaire. On remercie Madame Sofia MALIZIA, Monsieur l'Huissier de justice et tous ceux qui nous ont fait l'honneur de participer à cette étape importante, démocratique de l'institution football.

Merci. Bon dimanche et bon week-end.

*L'ordre du jour est épuisé.
La séance est levée. Il est 11 heures 30.*

Le président



Samuel PÉREAU

Ligue de Football de Martinique
2, rue Saint John PERSE - Morne Tartenson
B.P. 307 - 97203 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 0596 72 89 89 - Fax : 0596 63 14 99
SIRET : 314 291 717 00028 - APE : 9312Z
secretariatgeneral@liguefootmartinique.fr

Le secrétaire général



Jean Claude VARRU